

DEPARTEMENT DE L'AUBE

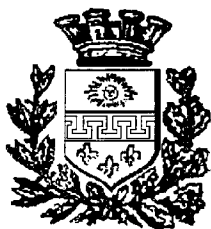
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-152

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

MUSÉE CAMILLE CLAUDEL :
AFFECTATION AU MUSÉE D'UNE NOUVELLE ACQUISITION

La Ville a l'opportunité d'acquérir un vase d'Agnès de Frumerie, intitulé *Les quatre Âges de la vie d'une femme*, pour un montant de 6 000 € (plâtre patiné, 33 x 23,5 cm) afin d'enrichir les collections du musée Camille Claudel. Cet achat pourra faire l'objet d'une subvention par le fonds régional d'acquisition pour les musées (État et région Grand-Est). Cet objet de grande qualité permettra de montrer aux visiteurs que d'autres sculptrices de talent ont été actives à l'époque de Camille Claudel, en lien avec les thématiques de la danse et du corps féminin représenté à différents âges.

Ce projet d'acquisition a recueilli l'avis favorable de la commission scientifique régionale d'acquisition le 12 mars 2026.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- acquière le vase d'Agnès de Frumerie ;
- affecte cet objet au musée de France Camille Claudel ;
- autorise Madame le Maire à solliciter des subventions et du mécénat pour financer cette acquisition ;

- autorise Madame le Maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à procéder à la passation et à la signature de tous les actes afférents, à intervenir, ainsi qu'à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution du présent dossier ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET